

## RAPPORT

# Le manufacturier et la relance économique Tournée des régions 2020

### MEQ : QUI SOMMES-NOUS?

MEQ est une association dont la mission est d'améliorer l'environnement d'affaires et d'aider les entreprises manufacturières et exportatrices à être plus compétitives sur les marchés locaux et internationaux. MEQ est une division de Manufacturiers et Exportateurs du Canada (MEC), la plus importante association commerciale et industrielle au pays, fondée en 1871.

### CONTEXTE DE LA TOURNÉE DES RÉGIONS

Depuis près de 6 mois, la crise de la COVID-19 a eu des répercussions profondes sur l'écosystème d'affaires des manufacturiers québécois. Non seulement les enjeux de main-d'œuvre sont demeurés une préoccupation constante, mais de nombreux projets d'investissement sont également devenus plus risqués et les perspectives de développement des affaires à l'international sont de plus en plus minces. Les défis pour la relance économique sont donc nombreux. Ainsi, MEQ souhaitait connaître la perspective de ses membres ainsi que les solutions qu'ils proposent afin qu'un nouvel élan puisse être donné au secteur manufacturier dans les prochains mois.

Au terme d'une tournée des manufacturiers et des exportateurs de plusieurs régions du Québec, MEQ a échangé avec 58 entrepreneurs d'ici sur les problématiques et les enjeux liés à la pandémie. Ces rencontres ont notamment permis d'échanger les bonnes pratiques et de dégager des recommandations utiles pour permettre aux entreprises manufacturières de jouer pleinement leur rôle dans la relance économique.

## BILAN SOMMAIRE

### PRINCIPAUX ENJEUX

- Le secteur manufacturier est méconnu, ce qui rend difficile l'attraction des travailleurs et la relève; certaines initiatives gouvernementales déployées pendant la pandémie ont accentué cette réalité.
- L'inadéquation entre le bassin de main-d'œuvre disponible et les postes à pourvoir est généralisée, et ce, malgré les efforts d'automatisation et de robotisation et l'augmentation des salaires offerts pour les postes à pourvoir.
- Le recrutement de travailleurs étrangers est complexe et fastidieux.
- Les manufacturiers sont prêts à investir pour accroître leur productivité, mais ils ont besoin d'un meilleur accompagnement afin de connaître les programmes gouvernementaux.
- La lourdeur administrative des programmes décourage les entreprises du secteur.
- Dans le contexte de la pandémie actuelle, les manufacturiers ont d'autant plus besoin d'une aide directe via des crédits d'impôt remboursables et des subventions afin de mener à terme leurs projets d'investissement.
- Le développement des affaires virtuel durant la pandémie représente un défi auquel la majorité était peu ou pas préparée. Le développement de plateformes de commerce en ligne B2B et l'accompagnement des entreprises dans leurs démarches à l'étranger sont incontournables pour pallier aux obstacles du commerce mondial.

### RECOMMANDATIONS

#### Main-d'œuvre

Recommandation 1: Mettre rapidement en place une nouvelle version du Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME).

Recommandation 2 : Accroître les seuils d'immigration.

Recommandation 3 : Mettre en place des programmes pilotes d'immigration permanente pour le secteur manufacturier, pour les emplois de catégories C et D

Recommandation 4: Développer de façon accélérée de nouveaux programmes de formation de type alternance travail-études directement liés aux catégories d'emploi en demande

## Projets d'investissement et productivité

Recommandation 5 : Bonifier le soutien à la transformation numérique des entreprises.

Recommandation 6 : Mettre en place une offensive conjointe pour faire connaître les mesures disponibles aux entreprises.

Recommandation 7 : Miser sur une bonification des mesures fiscales pour les projets d'investissement, notamment en créant une catégorie manufacturière dans le C3i.

Recommandation 8 : Déployer une politique d'achat local visant à favoriser les produits des entreprises manufacturières établies au Québec.

## Stimulation de l'exportation

Recommandation 9 : Accompagner les entreprises dans le déploiement des plateformes numériques de développement des affaires.

Recommandation 10 : Prévoir des tests de COVID-19 pour les travailleurs de retour de déplacements à l'international.

## BILAN DÉTAILLÉ

### TROIS AXES PRINCIPAUX

#### 1. La main-d'œuvre, l'état de la situation et les besoins à moyen et long terme

Bien qu'étant le résultat de causes différentes, selon les régions et la situation particulière de chaque entreprise, les enjeux de main-d'œuvre sont une préoccupation de longue date pour les manufacturiers. Cette problématique dépend notamment de plusieurs facteurs, tels que :

- Le faible taux d'inscription dans les programmes de formation professionnelle;
- Le bassin de main-d'œuvre (qualifiée et non qualifiée);
- L'attractivité et la méconnaissance du secteur;
- L'accès à des travailleurs étrangers et/ou à travailleurs issus de l'immigration;
- La régionalisation de l'immigration.

##### 1.1 Perspectives régionales

##### 1.1.1 Saguenay-Lac-Saint-Jean

#### **Faits saillants**

→ Pénurie de main-d'œuvre : l'enjeu n° 1 dans la région

→ Inadéquation entre les postes à combler et la main-d'œuvre disponible

Les entrepreneurs rencontrés de la région soulignent unanimement la pénurie de main-d'œuvre comme l'obstacle principal à leur croissance. En effet, le manque de main-d'œuvre chronique avant la pandémie s'est poursuivi, voir aggravé depuis mars 2020, notamment à cause de la popularité de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et de la formation québécoise pour recruter de nouveaux préposés aux bénéficiaires. Ces deux mesures sont identifiées comme des éléments dissuadant plusieurs employés non spécialisés (salaire entre 15-20\$ / heure) à pourvoir les postes affichés ou à tout simplement revenir au travail.

À cette difficulté s'ajoute également la problématique du manque de relève spécialisée. Les formations professionnelles et techniques peinent à recruter suffisamment d'étudiants pour que les cours aient lieu. Le bassin de travailleurs qualifiés dans la région est de ce fait insuffisant pour répondre à la demande.

Par conséquent, de nombreuses entreprises manufacturières se tournent vers le recrutement de travailleurs qualifiés à l'étranger. Les manufacturiers sont toutefois confrontés à plusieurs obstacles qui découragent et ralentissent leur croissance, notamment :

- Les coûts importants associés au processus d'immigration de travailleurs étrangers;
- La complexité du processus d'immigration;
- La durée des permis/visas de travail et la capacité de rétention à long terme.

### 1.1.2 Capitale-Nationale

#### **Faits saillants**

- Les métiers techniques et spécialisés ne sont pas assez valorisés; la relève n'est pas sensibilisée aux métiers offerts par l'industrie.
- Plusieurs manufacturiers ont la volonté de croître, mais ils manquent d'accompagnement.

Dans la région de la Capitale-Nationale, comme dans plusieurs autres régions, les manufacturiers font face à une situation problématique : malgré un haut taux de chômage, résultant du ralentissement économique lié à la pandémie, de nombreux postes restent à combler.

Selon plusieurs entrepreneurs du secteur, la problématique est d'autant plus criante pour les travailleurs spécialisés (soudeurs, machinistes, etc.), pour lesquels peu de relève est disponible. Pour certains, la solution passe par la formation à l'interne, même si le travailleur est à risque de quitter l'entreprise une fois formé; pour d'autres, c'est la robotisation et l'automatisation qui permettra de pallier, même partiellement, aux besoins en main-d'œuvre peu qualifiée.

Le manque d'attractivité du secteur est causé, selon quelques entreprises de la région, par le discours voulant que les emplois manufacturiers soient remplacés par l'intelligence artificielle et la robotisation. Bien que ces technologies fassent partie de la solution, les manufacturiers rappellent que, fondamentalement, ils auront toujours besoin de travailleurs pour opérer leur production.

Enfin, la complexité des programmes gouvernementaux en matière d'immigration – dont le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) – est identifiée par les entrepreneurs du secteur comme un frein important au recrutement international de travailleurs qualifiés. En effet, les seuils d'immigration actuels ne permettent pas de combler les besoins de main-d'œuvre des entreprises, même si les entreprises ont déjà identifié des travailleurs qualifiés prêts à immigrer au Québec.

### 1.1.3 Estrie

#### **Faits saillants**

- Le traitement des demandes d'immigration est ralenti, ce qui freine la reprise et la croissance des manufacturiers.
- Malgré une diminution de la demande, les besoins de main-d'œuvre persistent.

La pandémie a entraîné une diminution significative du carnet de commandes des manufacturiers de la région. Pourtant, les besoins de main-d'œuvre et la rétention des travailleurs spécialisés demeurent des préoccupations importantes. Cette situation a persisté durant la pandémie et a été accélérée, dans les dernières années, par de nombreux départs à la retraite et par le faible renouvellement de la main-d'œuvre.

Comme les travailleurs étrangers constituent pour beaucoup de manufacturiers de l’Estrie la principale main-d’œuvre spécialisée, l’accès à ces travailleurs doit être facilité. Pourtant, plusieurs manufacturiers ont remarqué un ralentissement dans les délais de traitement des dossiers d’immigration, depuis le début de la pandémie.

Plusieurs soulignent toutefois que le manque de travailleurs dans leur bassin de main-d’œuvre et le manque d’attractivité du secteur (notamment, en raison de l’attrait pour la PCU) freinent le recrutement de travailleurs. La relève disponible est bien formée, mais trop peu nombreuse. Cette situation est particulièrement problématique, car de nombreuses entreprises sont en rattrapage de production et auront de la difficulté à honorer les contrats conclus.

#### **1.1.4 Bas-Saint-Laurent**

##### **Faits saillants**

- La distance est un enjeu de taille pour recruter la main-d’œuvre.
- L’automatisation et la robotisation ont permis de pallier certains besoins de main-d’œuvre, mais il manque toujours de travailleurs.

Devant le manque récurrent de main-d’œuvre expérimentée et qualifiée dans la région, les manufacturiers sont nombreux à avoir investi en automatisation et en robotisation (soudure, assemblage, etc.) afin de diminuer leur dépendance aux emplois spécialisés. Toutefois, les entrepreneurs voient déjà les limites de ces coûteux investissements. Pour eux, l’accès à ce type de travailleur demeure essentiel pour poursuivre leur croissance.

Les entrepreneurs de la région décrivent également le manque d’attractivité des métiers spécialisés et non spécialisés du secteur manufacturier. Non seulement doivent-ils rivaliser avec la PCU, mais le manque de relève formée aux emplois du secteur force de nombreux entrepreneurs à recourir à des formations internes pour pallier le manque d’expérience des travailleurs recrutés. De plus, la conjoncture difficile – contexte de pandémie et période estivale – rend d’autant plus difficile le recrutement de nouveaux travailleurs.

Pour plusieurs, les programmes d’alternance travail-études ont fait leurs preuves et méritent d’être davantage mis de l’avant. En ce sens, les entreprises soulignent le faible accompagnement dont ils disposent pour attirer et former la relève.

### 1.1.5 Montréal

#### **Faits saillants**

- La PCU est l'obstacle principal au recrutement, malgré un plus grand bassin de main-d'œuvre.
- Le manque de travailleurs disponibles au Québec, comme à l'étranger, épuise les équipes et ajoute un défi de rétention du personnel.

Ayant pourtant accès au plus vaste bassin de main-d'œuvre du Québec dans un contexte de taux de chômage important, la pénurie de main-d'œuvre demeure un défi, notamment du côté des emplois non spécialisés, pour plusieurs entreprises manufacturières. La PCU est d'ailleurs l'obstacle le plus important pour assurer le retour des travailleurs et l'embauche de main-d'œuvre non spécialisée. Certaines entreprises ont d'ailleurs mentionné avoir augmenté leur offre salariale, et ce, sans résultat sur les applications aux postes affichés. Cette pénurie de main-d'œuvre constitue le principal frein à la relance économique du secteur, malgré la volonté de nombreuses entreprises d'aller de l'avant avec leurs projets d'investissements et la solide capacité salariale de plusieurs entreprises.

Le recrutement des étudiants durant la période estivale constitue également un problème récurrent. Plusieurs se tournent vers des agences de placement, même si le recours à ce type d'organisation implique une perte d'expertise interne, à long terme. Pour d'autres, le recrutement à l'international demeure l'option privilégiée pour acquérir de nouveaux travailleurs. Ils font toutefois face à un processus complexe et à des seuils d'immigration limités.

Les manufacturiers de la région soulignent que, malgré des investissements en automatisation et en robotisation, les besoins de travailleurs persistent. D'ailleurs, plusieurs ont procédé à de la requalification et de la formation interne; cependant, comme il manque de travailleurs, ils craignent un essoufflement, à long terme de leur personnel, ce qui mettrait en péril leur capacité de rétention de l'expertise.

### 1.1.6 Mauricie

#### **Faits saillants**

- Le manque d'incitatifs pour attirer les travailleurs et la relève est problématique pour le recrutement dans la région.
- Le contexte de la pandémie actuelle complexifie le recrutement de travailleurs immigrants.

Dans le contexte actuel, les entreprises manufacturières de la Mauricie doivent compétitionner avec la PCU et la formation offerte par le gouvernement du Québec pour former de futurs préposés aux bénéficiaires. Ces deux incitatifs freinent le recrutement de main-d'œuvre non qualifiée, déjà difficile en raison de la composante régionale. D'ailleurs, plusieurs soulignent la difficulté d'inciter les travailleurs à travailler hors des centres urbains, décriant notamment le manque de système de transport interrégional disponible.

Les défis du recrutement se transportent également du côté des travailleurs étrangers, pour lesquels le processus est très complexe et fait preuve de peu de flexibilité. Alors que certains travailleurs étrangers qualifiés ont été mis à pied en raison de la pandémie de COVID-19, plusieurs entreprises ont tenté de les recruter, sans succès : leurs permis de travail, souvent fermés, requièrent qu'une demande d'EIMT soit effectuée auprès du gouvernement du Québec, un processus pouvant prendre plus de 6 mois. Cette situation soulève le problème de la difficulté de transférer les travailleurs étrangers qualifiés et les nombreux obstacles ralentissant le recrutement de main-d'œuvre.

Le manque de relève formée aux métiers du secteur est d'autant plus criant que les manufacturiers notent une méconnaissance auprès des jeunes de la région. Ils estiment que davantage pourrait être fait pour les inciter à s'orienter vers la formation technique et professionnelle. Aussi, afin de pallier l'offre de formation limitée de certaines formations précises (ex. : couture), une entreprise de la région envisage même d'ouvrir sa propre académie de formation. Ce projet permettrait, à terme, d'effectuer de la formation à l'interne et d'assurer l'accès à cette expertise dans le bassin de main-d'œuvre de la région.

## 1.2 Points de convergence

Au terme des rencontres tenues avec les entreprises provenant des 6 régions lors de la tournée de MEQ, quelques tendances semblent se dégager :

- La PCU et le programme de recrutement des préposés aux bénéficiaires, tous deux mis en place dans le contexte de la pandémie, ont eu des impacts importants sur l'attraction de la main-d'œuvre.
- Les manufacturiers peinent à attirer les travailleurs et à les retenir dans leurs régions, et ce, même s'ils augmentent leur offre salariale pour être plus compétitifs.
- Malgré les démarches faites par le gouvernement pour rendre le secteur manufacturier attractif, ces incitatifs ne sont pas suffisants pour attirer les travailleurs qualifiés et non qualifiés dans le secteur.
- La formation technique et professionnelle peine à répondre à la demande, les jeunes étant peu sensibilisés aux métiers du manufacturier.
- Une inadéquation est généralisée entre le bassin de main-d'œuvre disponible et les postes à pourvoir, et ce, malgré plusieurs efforts d'automatisation et de robotisation.
- Le recrutement de travailleurs étrangers est complexe et fastidieux, même lorsque ces derniers répondent à des besoins directs du secteur manufacturier.



## 2. Les projets d'investissement, productivité et innovation

L'incertitude économique causée par la pandémie de COVID-19 a eu des répercussions sur les projets d'investissement en matière de productivité et d'innovation. Pour certains manufacturiers, le contexte actuel a offert l'occasion de mettre à niveau leurs installations alors que, pour d'autres, les projets ont été mis sur la glace.

Malgré plusieurs différences régionales, on observe un besoin unanime d'accompagnement financier et technique concernant les programmes gouvernementaux et les crédits d'impôt disponibles.

De plus, un meilleur accompagnement pour l'intégration de nouvelles technologies et de logiciel de gestion (ERP) permettrait aux manufacturiers de faire des choix plus éclairés tout au long du processus, à partir du choix des technologies jusqu'à leur déploiement dans les usines.

### 2.1 Perspectives régionales

#### 2.1.1 Saguenay-Lac-Saint-Jean

##### **Faits saillants**

- Plusieurs manufacturiers ont profité de la crise pour accroître leur productivité.
- Les mesures actuelles sont inefficaces pour permettre aux manufacturiers de la région de se positionner à plus haut niveau.

Afin de pallier la diminution de leurs opérations et de leurs ventes, plusieurs manufacturiers de la région ont décidé de poursuivre les projets d'investissement selon leur calendrier initial. Malgré la perspective de récession économique, les manufacturiers estiment que les investissements leur permettront d'améliorer leurs délais de production et leur compétitivité dans leurs marchés respectifs.

Certaines entreprises ont notamment amélioré ou intégré leur progiciel de gestion intégrée (ERP, en anglais) afin d'optimiser les ressources et les processus essentiels à leurs opérations. La crise a offert l'opportunité d'accélérer le déploiement de ce type de projet, souvent déjà prévu.

Plusieurs soulignent une méconnaissance des produits disponibles, de la capacité de production et des projets des entreprises de la région. Avec une meilleure connaissance de ces éléments, ils seraient peut-être plus encouragés à s'approvisionner localement et à faire des investissements dans ces projets, qui visent à développer une plus grande autonomie régionale dans les secteurs névralgiques pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Malgré un certain niveau de confiance à investir et la perspective de projets structurants dans la région, les manufacturiers déplorent la complexité des programmes gouvernementaux (offerts par IQ, BDC, etc.) pour stimuler l'innovation. Bien que plusieurs entreprises du secteur bénéficient de tels programmes, le fardeau administratif lié à ces programmes ralentit, voire décourage, plusieurs à y participer. Il

s'agit d'un frein important pour stimuler les investissements en innovation, qui sont charnières au positionnement des entreprises de la région sur le marché.

Plusieurs manufacturiers ont mentionné que l'accès à des experts spécialisés pour les accompagner est la meilleure manière de les soutenir dans leur recherche de programmes gouvernementaux adaptés à leur situation.

### **2.1.2 Capitale-Nationale**

#### **Faits saillants**

- L'automatisation et la robotisation permet de gagner en productivité, mais a ses limites.
- L'accompagnement des manufacturiers dans les programmes gouvernementaux est insuffisant et les programmes, peu flexibles.

Grâce à leurs projets d'automatisation et de robotisation, les manufacturiers de la région ont réussi à gagner en productivité. Toutefois, certains entrepreneurs soulignent que la nature même de leurs activités (par exemple une production de pièces personnalisées, et non une production de masse) ne permet qu'une automatisation partielle de leurs activités.

Une entreprise manufacturière souligne, par exemple, que ses investissements en automatisation ont été accélérés notamment par le ralentissement de ses opérations durant la pandémie et la manque de main-d'œuvre disponible. Ces investissements étaient nécessaires pour augmenter sa productivité et réduire sa dépendance aux agences de placement et entreprises de sous-traitance. Cependant, beaucoup reste encore à faire pour rattraper le retard informatique de nombreux manufacturiers pour compétitionner avec le reste de l'industrie.

Un obstacle important à ce type de projet est le manque d'accompagnement gouvernemental pour réaliser les projets de numérisation. Plusieurs déplorent notamment le peu d'accompagnement reçu de la part du gouvernement et le manque de visibilité des programmes de soutien financier et technique. Une entreprise souligne notamment avoir voulu entamer des démarches pour numériser ses opérations, pour ensuite apprendre la suspension du programme gouvernemental. Un accompagnement personnalisé leur permettrait de mieux comprendre les programmes à leur disposition, tout en rendant moins complexe le processus d'application à ces programmes.

Enfin, les manufacturiers de la grande région de Québec remarquent que le gouvernement a tendance à subventionner des secteurs prioritaires plutôt que de financer les projets ayant un réel potentiel de croissance, notamment en matière de productivité et d'innovation. Ils soulèvent qu'une plus grande flexibilité dans les programmes de subvention permettrait à plus d'entreprises de réaliser ce type de projet.

### 2.1.3 Estrie

#### **Faits saillants**

- Les manufacturiers peinent à trouver le soutien financier et l'accompagnement qu'ils ont besoin pour leurs projets d'investissement, de par la complexité des programmes.
- Le développement technologique est un frein à la croissance et nécessite un soutien accru.

Bien que les manufacturiers de la région soient conscients qu'il faut accroître l'automatisation et la numérisation, leur principale priorité et défi demeure la numérisation de leurs processus. Les entreprises font toutefois face à un manque généralisé d'expertise interne, notamment pour analyser les besoins et pour identifier les actions à entreprendre pour soutenir la transition vers le 4.0. Pour les manufacturiers de l'Estrie, ce ne sont pas les bonnes idées qui manquent, mais les outils et l'expertise pour les réaliser.

Les besoins en accompagnement sont doublés par une méconnaissance des programmes gouvernementaux et la difficulté d'y appliquer. Devant la complexité des programmes du MEI et d'IQ, certains entrepreneurs ont souligné se tourner uniquement vers l'aide fédérale (souvent moins complexe) et les crédits d'impôt à l'innovation. Ainsi, plusieurs manufacturiers admissibles aux programmes n'en bénéficient pas, découragés par le fardeau administratif qu'ils impliquent. Les crédits d'impôt à l'investissement avec des taux plus élevés seraient, unanimement, plus susceptibles de favoriser les investissements.

Enfin, les manufacturiers sont face à une situation inattendue : plusieurs clients, en raison de la pandémie, cherchent à diversifier leurs approvisionnements pour sécuriser une plus grande proportion d'approvisionnements locaux. Pour l'un des manufacturiers d'Estrie, il s'agit d'une réelle opportunité à saisir, qui gagnerait à être soutenue par le gouvernement pour assurer la réussite du développement des affaires et pour stimuler la demande de production locale.

### 2.1.4 Bas-Saint-Laurent

#### **Faits saillants**

- Le soutien aux investissements CAPEX et pour la numérisation de la gestion (logiciels ERP) est crucial pour accroître la productivité.
- Accroître la productivité est essentiel pour combler les obstacles de la distance entre les manufacturiers et leurs clients.

Pour les manufacturiers du Bas-Saint-Laurent, les investissements sont soutenus depuis de nombreuses années afin de garder conserver leur place dans l'industrie. Bien que plusieurs ont investi en automatisation et en robotisation, le contexte d'incertitude économique met un frein à de nombreux investissements importants, notamment pour la mise en place de progiciel de gestion intégrée et pour les investissements en immobilisations (CAPEX), qui permettraient d'accroître significativement la productivité.

Comme il devient difficile, dans ce contexte, de prévoir et de mesurer les retours sur investissement de ce type d'investissement, les manufacturiers de la région sont nombreux à vouloir se tourner vers le soutien gouvernemental, dont celui d'IQ. On note toutefois le même constat qu'en Estrie : plusieurs se tournent vers l'aide fédérale (dont la BDC), souvent moins complexe et restrictive. De plus, certains manufacturiers déplorent de longs délais lorsqu'ils appliquent à certains programmes ou qu'ils cherchent à obtenir certains permis, notamment auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

L'ajout d'une plus grande flexibilité dans les programmes gouvernementaux et la bonification des mesures fiscales, comme le crédit d'impôt à l'investissement, sont préconisés par les manufacturiers du Bas-Saint-Laurent. Certains réfèrent notamment aux crédits d'impôts sur la formation de la main-d'œuvre ou au développement technologique en environnement, avec des taux avantageux entre 20% et 50% dans les trois premières années (variable selon la taille de l'entreprise)<sup>1</sup>. En comptant sur des crédits d'impôt bonifiés, les manufacturiers peuvent mieux prévoir leur calendrier d'investissement, voir l'accélérer, et ce, en minimisant le fardeau administratif pour obtenir le soutien nécessaire pour stimuler leur productivité.

Enfin, les entreprises soutiennent que le gouvernement doit soutenir les entreprises qui ont des projets d'investissement intéressants, plutôt que de cibler certains secteurs précis sans réel impact sur la productivité des entreprises.

### 2.1.5 Montréal

#### **Faits saillants**

- L'exportation et l'innovation doivent faire l'objet de mesures fiscales plus généreuses.
- La lourdeur administrative des programmes gouvernementaux freine les demandes de soutien financier et d'accompagnement.

Pour les manufacturiers du Grand Montréal, les investissements en robotisation et en automatisation, généralement soutenus par le gouvernement, ont permis d'attirer les travailleurs branchés sur le manufacturier 4.0. Toutefois, bien qu'ils ne remplacent jamais les besoins en travailleurs, de nombreux investissements restent à faire pour moderniser les équipements pour, ultimement, accroître la productivité et répondre à la demande.

Pour plusieurs, les investissements requis (équipements, immobilisations, etc.) demandent plusieurs autorisations et permis qui impliquent de longs délais et de lourds processus administratifs. Cet obstacle est majeur pour les manufacturiers, qui n'ont d'autres choix que d'engager des consultants pour percer la complexité des programmes et pallier la méconnaissance généralisée des programmes. À titre d'exemple, une entreprise

<sup>1</sup> Gouvernement du Québec. *Budget 1990-1991*. Annexe A : 15-16, 35-46. URL : [http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/archives/fr/documents/1990-91\\_fine.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/archives/fr/documents/1990-91_fine.pdf)

manufacturière explique perdre l'équivalent de 20 % à 30 % du soutien financier demandé, uniquement pour couvrir les frais du consultant lui permettant d'appliquer aux programmes.

Tout comme les manufacturiers du Bas-Saint-Laurent, ceux de la région rappellent que les crédits à l'investissement, notamment pour les investissements en CAPEX, sont faciles à intégrer à leur gestion budgétaire et permettent une gestion plus efficace des fonds reçus. Ils soulignent toutefois que les programmes gouvernementaux ont également leur raison d'être, mais gagneraient à être allégés pour assurer leur efficacité et pour supporter la croissance du secteur.

### 2.1.6 Mauricie

#### **Faits saillants**

- Le manque d'accompagnement et la pénurie de main-d'œuvre sont un frein pour le déploiement de nouvelles technologies.
- Les programmes gouvernementaux gagneraient à favoriser les projets incluant une composante locale/régionale en matière d'approvisionnement.

Les manufacturiers de la Mauricie sont face à un double problème : devant le manque de main-d'œuvre, l'automatisation et la robotisation, même partielle, deviennent plus que jamais essentielles, mais plusieurs manquent de ressources techniques pour les accompagner dans la mise en place efficace de nouvelles technologies. Néanmoins, ces investissements demeurent limités, car il y a un manque criant de main-d'œuvre à l'interne pour déployer les efforts d'intégration des nouvelles technologies.

Certains manufacturiers ajoutent, d'ailleurs, que l'installation de nouveaux équipements nécessite souvent la présence de techniciens américains ou européens, qui ne peuvent pas venir sur place terminer l'installation et le calibrage des équipements en raison des restrictions frontalières liées à la COVID-19. Par conséquent, plusieurs manufacturiers rapportent avoir engagé des coûts pour lesquels le retour sur investissement tarde à venir, car les équipements acquis ne peuvent pas être utilisés.

L'ensemble des manufacturiers soulignent leur méconnaissance des programmes gouvernementaux et espèrent pouvoir obtenir plus d'accompagnement afin de rendre le processus d'application moins complexe et plus flexible. D'ailleurs, certains manufacturiers espèrent une actualisation des programmes et des mesures fiscales gouvernementales. Par exemple, en ajoutant une composante favorisant l'approvisionnement local (Québec ou Canada) et en augmentant le crédit à l'investissement, les manufacturiers de la région espèrent pouvoir compétitionner plus efficacement contre les entreprises étrangères de l'industrie.

## 2.2 Points de convergence

Fortement liés aux perspectives de croissance des manufacturiers, les projets d'investissement en innovation et en productivité sont au cœur des priorités des entreprises du secteur. Malgré différentes réalités et préoccupations régionales, plusieurs constats communs méritent d'être soulignés :

- Les manufacturiers sont prêts à investir pour accroître leur productivité, notamment en numérisation (ERP) et en CAPEX, mais ont besoin d'un meilleur accompagnement pour connaître les programmes gouvernementaux.
- La lourdeur administrative des multiples programmes décourage les entreprises du secteur, qui doivent engager d'importants coûts pour y appliquer.
- Les manufacturiers préféreraient avoir accès à un crédit d'impôt à l'investissement bonifié, ce qui aurait un impact majeur sur la réalisation de leurs projets d'investissement.
- L'automatisation et la robotisation sont des avenues prometteuses pour accroître la productivité, mais ne remplacent pas les besoins de main-d'œuvre.

## 3. La stimulation de l'exportation

En phase avec les projets d'investissement et la productivité, l'exportation est charnière au développement des manufacturiers. En effet, plus les entreprises se frottent aux marchés internationaux, plus elles ont tendance à redoubler d'efforts pour être innovantes.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les manufacturiers doivent composer avec un profond changement dans le développement des affaires à l'international. Alors que certaines ont réussi à tirer leur épingle du jeu, plusieurs entreprises manquent de solution pour contourner les obstacles au commerce mondial.

### 3.1 Perspectives régionales

#### 3.1.1 Saguenay-Lac-Saint-Jean

##### **Faits saillants**

- Le contexte d'incertitude économique ralentit le développement des affaires à l'international.
- Plusieurs entreprises connaissent peu les possibilités sur les marchés mondiaux.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, un grand nombre de manufacturiers fait affaire avec des clients situés aux États-Unis. Non seulement les tarifs sur certains produits demeurent des sujets délicats (ex. aluminium, bois), mais les restrictions aux frontières ont également ralenti les possibilités de développement des affaires.

De plus, malgré la présence des bureaux régionaux du MEI, les entreprises de la région soulignent leur méconnaissance des programmes d'accompagnement pour le commerce international, d'autant plus que certains, après avoir effectué des démarches auprès du MEI, ont

réalisé ne pas être admissibles aux programmes, malgré des besoins en la matière. Ces besoins en accompagnement sont également doublés de besoins de soutien financier, qui seront essentiels pour assurer la compétitivité des entreprises du Québec à l'international.

### 3.1.2 Capitale-Nationale

#### **Faits saillants**

→ Le développement des affaires par voie virtuelle freine les manufacturiers dans leurs démarches à l'étranger.

Les manufacturiers de la région ont normalement l'habitude de développer leur réseau d'affaires en personne. Dans le contexte actuel, les entreprises disent devoir se tourner vers des outils virtuels, mais sont plutôt néophytes en la matière, ce qui en décourage plusieurs.

Par exemple, certains manufacturiers ont décidé de réorienter leurs exportations vers l'Ontario afin d'éviter le complexe développement des affaires virtuel, nécessaires à l'extérieur du Canada.

Pourtant, les manufacturiers demeurent optimistes et soulignent que le développement des affaires virtuel n'est pas impossible s'ils sont suffisamment soutenus. Des mesures fiscales pour la commercialisation internationale et un accompagnement technique pour soutenir les entreprises dans le développement de plateformes numériques pourraient notamment permettre de soutenir les entreprises en ce sens.

### 3.1.3 Estrie

#### **Faits saillants**

→ Devant la crise actuelle et la portée limitée du développement des affaires virtuel, les manufacturiers invitent à revoir les stratégies d'approvisionnement publiques pour favoriser la production locale.

Les manufacturiers de l'Estrie sont également d'avis que le développement des affaires virtuel ne permet que de remplacer de façon imparfaite celui fait en personne. De plus, pour certaines entreprises, les restrictions de voyage mettent partiellement à risque la qualité de leurs opérations.

Par exemple, un entrepreneur souligne qu'ayant plusieurs usines à l'étranger (États-Unis et Europe), les conditions de voyage actuelles ne lui permettent pas de se rendre sur place pour contrôler la qualité et participer aux divers salons d'industrie, par lequel passe la majorité des prospects d'affaires. D'ailleurs, les manufacturiers soulignent que plusieurs de leurs contacts ont perdu leurs emplois, ce qui les force à redoubler d'efforts pour créer, virtuellement, de nouveaux contacts d'affaires. Certaines entreprises avancent notamment l'idée d'unir leurs efforts de

développement des affaires à l'étranger en ayant recours à un agent commercial commun pour les soutenir.

Dans un contexte mondial où il est plus difficile d'exporter, une solution pour aider les manufacturiers à maintenir leur niveau de ventes serait de mettre en place des mesures pour favoriser la production locale pour compenser le manque à gagner pour égaler les compétiteurs étrangers. Une telle mesure (temporaire) a notamment été annoncée par le gouvernement du Japon, avec comme objectif de rapatrier la production au pays et favoriser la fabrication locale<sup>2</sup>.

### 3.1.4 Bas-Saint-Laurent

#### **Faits saillants**

→ Le défi est de générer de la visibilité pour les manufacturiers, par la voie virtuelle et en misant sur les partenaires à l'étranger.

Bien que les manufacturiers de la région préfèrent le développement des affaires en personne, plusieurs se sont repliés sur les outils virtuels pour pallier les difficultés liées aux séjours à l'étranger. Toutefois, plusieurs soulignent la difficulté d'obtenir la même visibilité auprès de leurs clientèles par voie virtuelle.

Alors que certains ont eu recours, à court terme, au réseau des bureaux du Québec à l'étranger, d'autres déplorent que ce type de soutien ne puisse être durable à moyen et long terme et réclament un soutien gouvernemental (technique et financier) pour demeurer compétitifs dans leurs exportations. Ils rappellent notamment que les obstacles actuels aux exportations s'ajoutent aux défis préexistants pour acheminer leur production vers les grands centres, géographiquement éloignés de leurs installations.

Toujours en mode solution, certaines entreprises lancent l'idée de partager des agents commerciaux à l'étranger représentant un bassin d'entreprises œuvrant dans le même secteur afin qu'ils puissent les soutenir dans leur développement des affaires à l'international.

### 3.1.5 Montréal

#### **Faits saillants**

→ L'accompagnement technique est nécessaire pour rendre le développement des affaires virtuel plus efficace.

Avec de nombreuses connexions à l'international, les manufacturiers du Grand Montréal sont partiellement touchés par les changements imposés par la COVID-19. Par exemple, certains d'entre eux avaient déjà partiellement développé leurs plateformes de commerce en ligne B2B;

<sup>2</sup> Reuters France. [Le Japon va déployer un plan de soutien de 1.100 milliards de dollars](#). 27 mai 2020.



la pandémie a simplement devancé sa réalisation. En ce sens, les manufacturiers espèrent que leurs projets de commerce en ligne seront accompagnés d'un soutien financier gouvernemental.

Aussi, les manufacturiers souhaiteraient recevoir davantage d'accompagnement technique pour rendre plus efficaces leurs exportations et le développement des affaires virtuels. Comme au Bas-Saint-Laurent, les entreprises soulignent l'intérêt des bureaux du Québec et du Canada à l'étranger, mais rappellent que ces partenaires ne peuvent que partiellement les aider dans le développement des affaires.

### 2.1.6 Mauricie

#### **Faits saillants**

- Les manufacturiers déplorent la perte de visibilité normalement associée aux salons d'industrie.
- L'approvisionnement en matières premières étrangères est un défi pour la production et l'exportation.

À l'instar des autres régions participantes, la Mauricie est également touchée par la perte des rencontres en personnel et le repli vers le développement des affaires numériques. Plusieurs entrepreneurs soulignent l'importance des salons d'industrie pour leur visibilité sur les marchés étrangers. Actuellement, la plupart des entreprises ont souligné poursuivre les contrats en cours, mais craignent de faire face à des difficultés d'exportation à moyen terme.

Aussi, les capacités d'approvisionnement sont limitées par les mesures de confinement qui restreignent les possibilités pour les employés de se déplacer à l'étranger, que ce soit pour acquérir des matières première ou pour étendre le réseau d'affaires. Pour certains, la possibilité de tester les travailleurs au retour de leur déplacement à l'international, afin qu'ils puissent voyager sans avoir à se confiner au retour, serait une solution intéressante pour le secteur et aiderait à limiter les impacts de la pandémie sur le développement des affaires.

Ces obstacles ont notamment pour conséquence le report de contrats et des pénalités pour non-respect des conditions de contrats. Cela constitue un obstacle financier important qui mine les possibilités d'exportation des manufacturiers de la Mauricie.

### 3.2 Points de convergence

En ce qui concerne les exportations, les manufacturiers sont plutôt unanimes quant aux principales problématiques vécues dans le contexte actuel :

- Le développement des affaires virtuel représente un défi auquel plusieurs étaient peu ou pas préparés.
- Le développement de plateformes de commerce en ligne B2B et l'accompagnement des entreprises dans leurs démarches à l'étranger sont incontournables pour pallier les obstacles au commerce mondial.

## RECOMMANDATIONS

À la lumière des problématiques et des besoins exprimés par les entreprises rencontrées dans le cadre de la tournée des régions, Manufacturiers et Exportateurs du Québec formule les recommandations suivantes :

### *Main-d'œuvre*

#### **Recommandation 1: Mettre rapidement en place une nouvelle version du Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME)**

Le PACME, annoncé dans le contexte de la pandémie, visait à aider les entreprises à traverser la crise en favorisant le retour au travail de leurs employés par le biais de subventions pour des activités de formation. Le succès de ce programme, lié notamment au fait qu'il s'agit d'une aide directe, a été tel que, malgré une bonification de l'enveloppe, toutes les sommes ont été épuisées.

Compte tenu du fait que des défis de formation de la main-d'œuvre sont encore autant présents, MEQ recommande de remettre en place un programme similaire mais qui viserait spécifiquement les formations qui ont pour objectif d'augmenter la productivité des entreprises, notamment en termes d'automatisation, robotisation ou d'informatisation. Cela permettrait aux entreprises de maintenir un maximum de travailleurs en emploi avec les compétences pertinentes, tout en facilitant leur transformation vers l'industrie 4.0.

#### **Recommandation 2 : Accroître les seuils d'immigration**

MEQ demande au gouvernement d'augmenter les seuils d'immigration afin d'assurer aux entreprises, pour les prochaines années, une plus grande disponibilité de main-d'œuvre répondant aux besoins du marché du travail. La tournée des régions a démontré que le contexte conjoncturel lié à la pandémie de COVID-19 n'a pas éliminé les défis structurels de la main-d'œuvre, lesquels ont perduré et continueront à s'accroître dans les prochaines années: courbe démographique, vieillissement de la population, départs à la retraite, régionalisation de l'immigration.

### **Recommandation 3 : Mettre en place des programmes pilotes d'immigration permanente pour le secteur manufacturier, pour les emplois de catégories C et D**

Lors de l'annonce de la dernière mouture de la réforme du PEQ, le gouvernement a prévu la mise en place de programmes pilotes d'immigration permanents pour les préposés aux bénéficiaires, l'industrie de l'intelligence artificielle et des technologies de l'information et le secteur de la transformation alimentaire.

Compte tenu de l'importance des besoins de main-d'œuvre pour les entreprises manufacturières, MEQ demande la mise en place d'un programme-pilote d'immigration permanente pour le secteur manufacturier pour certains métiers manufacturiers peu spécialisés et en demande (catégories C et D), tel que les journaliers, manutentionnaires et soudeurs. Cela pourra avoir des retombées concrètes et rapides pour les entreprises.

### **Recommandation 4 : Développer de façon accélérée des programmes de formation directement liés aux catégories d'emplois en demande afin de favoriser une meilleure adéquation-formation-emploi**

MEQ souhaite un meilleur arrimage entre les centres de formation professionnelle et technique et l'industrie afin d'encourager les programmes de type « alternance travail-études », qui sont plus attractifs pour les étudiants. Le gouvernement devrait donc bonifier l'enveloppe disponible pour ce type de formation, d'autant plus que toutes les sommes disponibles administrées par la Commission des partenaires du marché du travail sont présentement épuisées.

Le gouvernement devrait accompagner ce développement d'une campagne de valorisation des métiers manufacturiers, organisée conjointement avec MEQ. Cela permettrait non seulement de pallier la méconnaissance du manufacturier auprès de la relève, mais également d'assurer l'intégration rapide sur le marché du travail de jeunes travailleurs, qui pourraient alors rapidement gagner en expérience.

### ***Projets d'investissement et productivité***

#### **Recommandation 5 : Bonifier le soutien à la transformation numérique des entreprises**

Dans le but de mener à bien leur transformation numérique, les manufacturiers ont besoin de soutien technique et d'accompagnement. Cela pourrait être fait en mettant à leur disposition des experts gouvernementaux ou par le remboursement des frais de consultants externes. La bonification des dépenses admissibles des mesures existantes pourrait également permettre d'inclure la sélection de la technologie et la gestion du changement.

### **Recommandation 6 : Mettre en place une offensive conjointe pour faire connaître les mesures disponibles aux entreprises**

La méconnaissance des programmes et du soutien financier disponible pour les entreprises nuit aux efforts visant à accroître leur productivité. MEQ souhaite donc une intensification des efforts pour faire connaître les mesures à la disposition des entreprises manufacturières.

MEQ estime que le nouveau IQ doit mieux faire connaître ses programmes. En ce sens, il doit utiliser sa nouvelle structure pour renforcer ses liens avec les entreprises manufacturières pour leur présenter les programmes répondants à leurs besoins précis.

### **Recommandation 7 : Miser sur une bonification des mesures fiscales pour les projets d'investissement, notamment en créant une catégorie manufacturière dans le C3i**

Il y a actuellement une multiplication des programmes gouvernementaux pour favoriser les investissements, lesquels sont parfois complexes d'accès et induisent une charge administrative importante. Pour limiter ces complications, le gouvernement devrait miser sur une bonification des mesures fiscales, particulièrement du crédit d'impôt à l'investissement, afin d'accroître la prévisibilité budgétaire des entreprises manufacturières et d'assurer une stabilité des investissements. Pour stimuler de manière efficace les projets d'investissement, les mesures fiscales devraient être remboursables.

Gardant en tête l'objectif d'accélérer la transformation numérique et les projets d'investissement des entreprises, le gouvernement pourrait créer une catégorie manufacturière dans le C3i, balisée par des critères spécifiques aux manufacturiers. Cette mesure – qui pourrait augmenter le taux remboursable à 100 % – serait bénéfique pour inclure, entre autres, les frais de consultation nécessaires pour le déploiement de nouvelles technologies et pour influencer la décision d'investissement de l'entreprise.

Enfin, cette recommandation s'inscrit dans la vision que le gouvernement doit sélectionner les entreprises et les projets d'investissement intéressants plutôt que de cibler des secteurs précis et de « saupoudrer » l'aide gouvernementale.

### **Recommandation 8 : Déployer une politique d'achat local visant à favoriser les produits des entreprises manufacturières établies au Québec**

Le gouvernement doit démontrer l'exemple et se doter d'une véritable politique pour valoriser l'achat local. MEQ considère que cette politique doit notamment inclure la révision de la règle du plus bas soumissionnaire conforme afin d'inclure des paramètres favorisant les produits des entreprises établies au Québec

### *Stimulation de l'exportation*

#### **Recommandation 9 : Accompagner les entreprises dans le déploiement des plateformes numériques de développement des affaires**

MEQ recommande d'accroître le rôle des bureaux régionaux du MEI et d'IQ afin de mieux épauler les manufacturiers qui souhaitent déployer de nouvelles plateformes numériques de type B2B pour leurs exportations. Un soutien financier et technique assurerait une présence compétitive des entreprises québécoises sur les marchés mondiaux.

#### **Recommandation 10 : Prévoir des tests de COVID-19 pour les travailleurs de retour de déplacements à l'international**

Comme plusieurs entreprises soulignent que les restrictions liées au confinement limite l'efficacité de leur développement des affaires, MEQ recommande de tester les travailleurs au retour de leurs déplacements à l'international, afin qu'ils puissent voyager sans nécessairement avoir à se confiner pendant 14 jours au retour. Certaines juridictions européennes ont mis en place de telles mesures. Cela permettrait de réintroduire une composante essentielle au développement commercial international, c'est-à-dire la participation aux événements de réseautage et aux rencontres avec les clients, les fournisseurs et les partenaires, tout en limitant les impacts sur les activités courantes.